



www.relais.cac.adil36.org

Les avantages du Relais Logement :

En plus d'optimiser vos recherches de locataires, le Relais Logement a pour objectif de renforcer la sécurisation des rapports locatifs en garantissant :

- La pré-sélection de votre futur locataire.
- L'engagement réciproque du bailleur et du futur locataire par la signature d'une charte énonçant leurs engagements respectifs.
- L'aide juridique de l'ADIL36 pour vous conseiller sur la réglementation applicable en matière de location et sur toute question fiscale, financière ou technique liée au logement.

Vos contacts :



Chambre de Métiers
et de l'Artisanat

Indre



Chambre de Métiers et de
l'Artisanat de l'Indre
Centre d'Aide à la Décision
31, rue Robert Mallet Stevens
BP 296
36006 Châteauroux cedex
Tel : 02.54.08.80.16
cad@cm-indre.fr



Téléphone

09 789 789 09

Appel non surtaxé



Internet

www.ca-centreouest.fr

Accès gratuit pour tous utilisateurs
et des fournisseurs d'accès



Chambre de Métiers
et de l'Artisanat

Indre

AGIR
POUR
REUSSIR
www.cac-indre.fr



Chambre de Métiers et de
l'Artisanat de l'Indre
avec le soutien du
Crédit Agricole du Centre Ouest

Propriétaires,
pensez aux
locations meublées
pour les apprentis



www.cm-indre.fr

Chambre de Métiers et de l'Artisanat de l'Indre
Centre d'Aide à la Décision
31, rue Robert Mallet Stevens
BP 296
36006 Châteauroux cedex

Affranchissement
Tarif
en
vigueur

Vous êtes propriétaire d'un bien à louer ou vous avez des possibilités de logement... Vous pouvez louer votre studio, chambre meublée ou F2 à des apprentis. En effet, les jeunes en apprentissage sont régulièrement contraints de quitter le domicile familial pour travailler en entreprise. Ces jeunes rencontrent de grandes difficultés à trouver un logement en particulier en zone rurale. La Chambre de Métiers et de l'Artisanat, avec le soutien du Crédit Agricole du Centre Ouest, vous aide et vous accompagne dans vos démarches.



Comment faire ?

➤ S'informer ou déposer votre offre de logement auprès du :

- Centre d'Aide à la Décision de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat au 02.54.08.80.16
OU
- Site Relais Logement de l'ADIL sur www.relais.cac.adil36.org.

Vous pouvez demander un conseil technique auprès de l'ADIL pour le respect des normes d'habitation.

➤ Se faire accompagner si vous le souhaitez par un conseiller du **Crédit Agricole du Centre Ouest** dans votre projet d'aménagement en vous donnant des informations utiles sur :

- le financement des travaux de mises aux normes
- l'assurance de votre logement
- la sécurisation de votre bien.

Vous aider dans vos démarches de location, c'est :

- vous apporter un **service** simple et efficace
- un **accompagnement** sécurisant pour le bailleur et le preneur
- une **mise en relation** encadrée et rapide par des relais d'information, acteurs du développement local.

Fiche de renseignements

Retourner cette fiche complétée au Centre d'Aide à la Décision (C.A.D) de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat

Nom :

Prénom :

Adresse complète :

.....

.....

.....

Téléphone :

E-mail :

Adresse complète du logement à louer :

.....

.....

.....

Je souhaite :

Déposer une offre de logement meublé à destination des apprentis auprès du C.A.D et du Relais Logement.

Etre contacté par un conseiller du C.A.D pour avoir plus d'informations sur l'accompagnement au logement meublé.

Etre contacté par un conseiller de l'ADIL pour avoir plus d'informations sur les normes et les réglementations des logements locatifs.

Etre mis en relation avec un conseiller du Crédit Agricole pour bénéficier d'informations sur un projet d'aménagement.